



PROTEGE

ATERPECHE

Atelier technique régional de capitalisation PROTEGE sur les pêches côtières
20 au 24 novembre 2023 – Nouméa, Nouvelle-Calédonie



Financé par
l'Union européenne



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique



WALLIS ET FUTUNA



REPUBLIQUE FRANÇAISE
NOUVELLE
CALÉDONIE



POLYNÉSIE FRANÇAISE



ÎLES PITCAIRN



PROTEGE

Stratégies pêches côtières des PTOM îles Wallis et Futuna

Bruno MUGNERET



Financé par
l'Union européenne



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique



WALLIS ET FUTUNA



NOUVELLE
CALÉDONIE



POLYNÉSIE FRANÇAISE



ÎLES PITCAIRN



Plan

1. Rappel des enjeux
2. La construction de la stratégie
3. Points forts de la démarche
4. Limites de la démarche
5. Principaux axes
6. L'observatoire
7. Les perspectives



1. La construction de la stratégie

Besoin d'un nouveau cadre stratégique

Des enjeux forts au cœur des politiques publiques, avec des résonances dans le domaine de la pêche :

- **l'autonomie et l'équilibre alimentaire** (Plan Alimentaire Territorial)
- le développement économique (stratégie du tourisme)

Les documents stratégiques spécifiques sont obsolètes (politique des pêches 2003), ou incomplets (Plan Pluriannuel de Développement Durable du Secteur Primaire).

Des opportunités de financement (KIWA, BEST 2.0) en demande d'une stratégie lisible



1. La construction de la stratégie

Besoin d'un nouveau cadre stratégique

2023 au carrefour de plusieurs programmes :

- la fin de Protege : des résultats importants à inscrire dans la durée
- le nouveau Contrat de Convergence et de Transformation (2024-2027)
- le 12^{ième} instrument européen (alimentation)
- le renouvellement de la Convention Cadre avec le MASA



**POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE LA PÊCHE ET DE DEMARRAGE DE
L'AQUACULTURE 2024-2028**



1. La construction de la stratégie

La « politique » = synthèse et traduction des orientations et priorités discutées dans 3 instances territoriales et à l'occasion de trois temps forts de 2020 à 2023

Discussions nourries par la campagne LMNSV (stratégie d'intervention pour la gestion des ressources marines) et l'OPCR

Les 3 instances :

- la commission territoriale du secteur primaire (2 fois par an)
- la commission agriculture, élevage et pêche de l'Assemblée Territoriale
- le comité des pêches (informel) : 4 réunions en 2022 et 2023



1. La construction de la stratégie

Les autres temps forts

- les vendredis de la pêche durable en 2020 :

3 jours de débats sur l'état des ressources, l'aquaculture et la gestion participative

- les journées de la pêche durable en 2021 et 2022 : 1 atelier participatif

PROCESSUS EN FIN DE PARCOURS



2. Points forts de la démarche

- l'amplitude de la concertation
- l'information apportée au processus
- une relation de confiance avec les pêcheurs
- l'implication des autorités coutumières



3

3. Limites de la démarche

- externes :
 - les fractures sociales et coutumières qui fragilisent l'assise de la concertation

- méthodologiques:
 - elle est restée concentrée sur Wallis
 - le temps de partage de la synthèse n'a pas été suffisant avant présentation en session
 - la dépendance envers le service pour l'animation et la synthèse



4. Les principaux axes

mise en place d'une gouvernance : les comités locaux des pêches, soutenue par l'Observatoire

Accent sur l'information du public et des décideurs : l'OPCRL

Engagement politique pour l'application de la réglementation, avec la volonté d'examiner la faisabilité d'une force d'appui et d'information (« Eco-gardes »)

Appui à la professionnalisation : **à capacité de pêche maîtrisée**

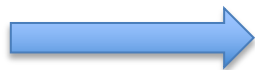
- priorité à la modernisation et la sécurité
- effort sur la valorisation des produits
- ciblage des jeunes

Des objectifs clairs et mesurables



5. L'observatoire

- a joué un rôle majeur dans la construction d'une vision objective, commune et partagée des ressources marines
- consensus sur l'importance de cet outil
- création officialisée dans la « politique »
- à court terme, pilotage scientifique par contractuel de niveau ingénieur
- Solution pérenne à imaginer (externalisation)



recherche de financements externes et partenariats



6. Les perspectives relatives à la stratégie

Plusieurs (gros) chantiers à court terme (2024-2025)

- installation du comité local de Wallis – programme de travail
- Évaluation de la réglementation
- Poursuite de l'évaluation des espèces récifales
- Modernisation du statut du pêcheur
- Réforme de l'aide au carburant

Défis :

- donner vie au comité local de Wallis, étendre la démarche à Futuna
- soutenir l'effort d'information (Observatoire) = production et diffusion



PROTeGE



Financé par
l'Union européenne



Pacific
Community
Communauté
du Pacifique



WALLIS ET FUTUNA



REPUBLIQUE
FRANCAISE
NOUVELLE
CALEDONIE



POLYNÉSIE FRANÇAISE



ÎLES PITCAIRN